

+81% : c'est l'augmentation des dons issus des produits de partage du [CREDIT COOPERATIF](#) / T : 01.47.24.85.00 en Bourgogne-Franche-Comté par rapport à 2022. En 2023, c'est plus de 176 K€ de dons qui ont été reversés aux associations et fondations partenaires de la banque grâce aux habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté et aux produits de finance de partage (carte Agir, livret Agir, etc...). Le Crédit Coopératif, grâce à ses clients, apporte ainsi un soutien significatif au monde associatif qui demeure plus que jamais engagé face aux défis humanitaires, sociaux et environnementaux actuels. <https://www.credit-cooperatif.coop/>